



Retraites Complémentaires
Institutions de Prévoyance

LA CFDT ABASOURDIE ET EN COLÈRE **0,2 % SUR LES RMMG EN 3 ANS = LA VALEUR DE NOTRE TRAVAIL** **IL A BON DOS... LE CONTEXTE ECONOMIQUE**

Contexte anxiogène de la crise sanitaire et incertitudes face à l'avenir de nos activités, cela ne leur suffit pas... **l'Association d'Employeurs en rajoute une couche et refuse d'émettre des signaux positifs à destination des salariés** et s'affranchit d'émettre un quelconque signe de vitalité de notre branche.

A partir d'un l'objectif d'amélioration du service fixé il y a 10 ans, l'Etat a décidé de basculer l'encaissement des cotisations de la Retraite Complémentaire AGIRC-ARRCO vers l'URSSAF National... La matérialisation dans la loi n'est intervenue que fin 2019, sans pour autant en fixer le cadre et donc sans en mesurer les enjeux sur le régime géré paritairement et les impacts sur les Groupes de Protection Sociale, ni les conséquences pour les salariés travaillant dans le domaine des « Comptes Entreprises - Retraite ».

Et là ! URSSAF *versus* « Retraites Complémentaires », après plusieurs mois et à un an de l'échéance, branle-bas de combat, les deux parties qui s'affrontent... ne parviennent toujours pas à s'entendre, alors que nous aurions pu espérer une cotraitance dans l'harmonie...

Après tout ne poursuivrions-nous pas le même objectif... Le service au cotisant ?

Quoiqu'il en soit, nous, salariés, au quotidien et concrètement, assurons le traitement juste et surtout dans les délais des retraites complémentaires.

Quoiqu'il en soit, nous, salariés, contrôlons que les points de retraites de nos adhérents sont bien portés au compte de celui qui a cotisé.

Quoiqu'il en soit, nous, salariés, accompagnons les entreprises au quotidien et dans le paiement des cotisations dues et l'attribution des droits des salariés du privé.

Et vous Employeurs, quoiqu'il en soit vous vous échinez chaque année à répéter les mêmes arguments visant à expliquer l'impossibilité de reconnaître et récompenser l'effort fourni.

Travailler plus, avec moins et pour gagner moins !

Autrement dit, dites-moi ce dont vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer...

Les chiffres le prouvent, la charge de travail est en perpétuelle augmentation... les effectifs en constante diminution corrélée sur deux ans, avec la baisse de la masse salariale de la branche de 50 Millions d'Euros qui est une triste réalité. Et malgré tout, **les salariés parviennent encore à préserver la qualité du service rendu aux adhérents, si chère à nos administrateurs.**

Mesdames Messieurs les employeurs, **votre proposition d'augmentation des RMMG à 0,2 %** représente 4,8 Millions € sur une masse salariale globale de 1 Milliard € !

Ou, si vous préférez, **cela représente pour un salarié de la classe 3** (soit 40 % des effectifs de la branche) **entre 3,17€ et 3,81€ brut mensuel d'augmentation.** Quand ce même salarié voit sa **facture d'énergie augmenter de 20 % suite au travail à distance contraint** par la crise sanitaire !

Sans compter les économies confortables faites sur l'ensemble des frais de déplacements annulés depuis un an !

**AVANT D'ÊTRE UN COÛT, MESDAMES ET MESSIEURS LES
EMPLOYEURS,
LES SALARIÉS SONT AVANT TOUT UNE RICHESSE !**

AUGMENTATIONS



Cela fait trois ans, que les employeurs de la branche n'arrivent pas à faire une proposition honnête qui emporte un minimum d'adhésion. A tel point que pour réajuster en 2021 les RMMG qui sont en dessous du SMIC, ils doivent les revaloriser de 3,74% ! Cherchez l'erreur...

Doit-on en tirer la conclusion que l'Association d'Employeurs s'exonère de faire une proposition décente aux acteurs de la branche ? Rappelons qu'en 2020, son revirement en a dit long sur sa loyauté mettant à mal un projet d'accord après 4 mois d'une négociation portée par la CFDT.

UNE BRANCHE EST LÀ POUR TRADUIRE UNE VOLONTÉ POLITIQUE UNE NÉGOCIATION LOYALE EN EST LA PIERRE ANGULAIRE

Amèrement la CFDT le constate, les groupes revendiquent leur autonomie financière et refusent l'ingérence de la branche alors que **la CFDT rappelle que l'essence même de ces groupes s'appuie sur la construction et l'existence même de cette branche « Retraite Complémentaire et Prévoyance ».**

Auraient-ils tendance à oublier les valeurs qui nous ont construites. Ce qui fait qu'aujourd'hui notre branche serait tant malmenée ? Nos employeurs veulent ils tout simplement l'extinction et la mort à petit feu du paritarisme ? A se demander si ce n'est pas l'objectif poursuivi ? Ils ne s'y prendraient pas autrement...

La CFDT a pour ambition que notre branche par ses valeurs soit une vitrine de la mutualisation, un laboratoire RH où l'on ose entre autres, miser sur le pouvoir du collectif.

Alors oui, à l'heure où la majorité mise sur l'individualisation du travail, la CFDT porte haut sa conviction de l'importance du collectif !

Ne pas mettre en opposition la reconnaissance individuelle et la reconnaissance collective, sinon le risque d'une dislocation de l'outil entreprise est réel !

Lors de la séance de négociation du 12 mars 2021, annoncée comme la dernière, **la CFDT a affiché sa volonté de poursuivre dans le cadre d'une négociation loyale...**

Aller vers une quatrième année blanche en termes de rémunérations sans signe positif ni cohésion de branche risquerait ainsi de signer délibérément la mort lente de notre « bonne, vieille branche » et l'essence même de ce qu'elle représente !



**LA CFDT va interpeller la Présidence Paritaire du
Conseil d'Administration de l'AGIRC-ARRCO**
lequel a mandaté l'Association d'Employeurs et son Président
pour mener les négociations